

Participants : DRAC (V. Thévenin, JP. Lemeunier, L. Diez, P. Le Chanu, S. Pascalis, S. Robin), Région (MB. Bouvet, V. Muller, C. Heitz).

Représentants du monde professionnel : Mme Distretti, assistance maîtrise d'ouvrage, Mme Joffroy, Architecte, Pdte de l'Union marnaise des architectes, vice-pdte de l'union nationale ; M. Massonneau, chef d'entreprise, FDP; M. Dechezleprêtre, Président AGMGE, Mme Godinot, Restauratrice.

1. Chantiers (Monuments historiques ou non, restauration objets d'art)

Les chantiers rouvrent lentement avec moins de difficultés pour les petits chantiers et les petites entreprises. Seuls ceux de peintures murales n'ont pas connu d'arrêt. Quelques annulations par des mairies. Les points d'alerte portent sur l'avenir :

- **Les risques de surcoût** (10 à 20 % soit 3 à 5 millions pour les seuls maîtres d'oeuvre selon la Capeb) cf. études ingénierie, mesures sanitaires, étalement des planning (plus de réunions, entreprises mobilisées plus longtemps)
- **Le poids financier de l'incertitude** liée à l'absence de consignes claires, à l'arrêt des commandes (cf. frilosité des commanditaires privés et publics, complexité de la situation institutionnelle des communes, baisse du mécénat)
- **Forte inquiétude pour la fin 2020 et pour 2021** : peu ou pas de commande, La baisse des ressources des collectivités et des propriétaires gestionnaires et l'affaiblissement du mécénat vont susciter des reports de commandes voire des annulations, la baisse du chiffre d'affaire évaluée à 30 % pour les architectes, pas d'évaluation pour les entreprises. Pour les musées, la Drac a maintenu le FRAR pour encourager des commandes aux restaurateurs.

Un souhait : terminer les chantiers ouverts et évaluer les études et chantiers pouvant être lancés dans les 18 mois (en création et en restauration de bâtiments), le plan de relance s'appuiera sur les demandes du terrain. Les structures renoncent à l'emprunt car il faudra rembourser dans 18 mois au moment même où il n'y aura plus de rentrée d'argent.

2. Monuments historiques appartenant à des propriétaires privés

20 % des propriétaires privés (322 personnes) ont une activité commerciale et pour près de la moitié (soit 40 % ou 126 personnes), elle est importante, pour un cinquième d'entre eux (20 % soit 65 personnes) elle est significative, soit **191 sites concernés**. Les risques sont les suivants : absence d'entretien de bâtiments qui se dégradent avec dévalorisation patrimoniale et immobilière, fermeture des sites qui participent à l'attractivité du territoire (tourisme). La Drac va adresser au MC la liste dans le cadre d'une négociation avec le Ministère des finances

La plupart d'entre eux ne sont pas éligibles au fond résistance (cf problème du mois de référence, revenus dit « revenus d'appoint », absence de salarié) et craignent de faire des emprunts à rembourser. La direction du tourisme va ouvrir une cellule de crise pour les structures relevant du tourisme

3. Musées : la réouverture et les risques collatéraux de la crise

Les Musées ont réalisé un travail important pour maintenir le lien avec leur public via les outils numériques. Ceux-ci devraient permettre ensuite la conquête de nouveaux publics ;

L'Etat a fait parvenir au musée **une auto-évaluation de la reprise d'activité. Un questionnaire permettant d'analyser les conséquences** (financières, prospectives ...) co-écrit par la Drac, la région et l'AMGE va être diffusé (via outil régional. Nb fait le 7 mai dernier)

Les questions identifiées sont les suivants :

- Des communes n'auront-elles pas **la tentation de ne jamais rouvrir** le (les) musées ?
- Le recours aux **visites virtuelles ne doit pas être un frein au contact avec les collections originales**. Les outils numériques doivent d'abord montrer ce que l'on ne voit pas (restauration, travail des équipes dans les collections)
- Il va falloir dans certains endroits **repenser l'aménagement des espaces et la gestion des flux de visiteurs** ;
- La baisse des ressources des collectivités et l'affaiblissement du mécénat en faveur du patrimoine risque d'avoir **un impact assez lourd sur les budgets alloués les acquisitions et les restaurations**.

Pour tous ces domaines, **un éventuel plan de relance ne devrait prendre en compte que des projets déjà validés et présents dans les listes d'attente des services tant en Monuments historiques qu'en musées** afin d'éviter que des sommes ne soient affectées sur des dossiers qui se révéleraient infaisables pour des raisons techniques, juridiques ou économiques (cf. expérience du Fonds Bern sur les MH, expérience plan musées après 2008).